

Communiqué de synthèse du Conseil du 8 avril 2009

Le Conseil d'Administration du STIF, réuni sous la Présidence de Jean-Paul Huchon, a voté plusieurs mesures pour moderniser les transports et améliorer la qualité de service aux voyageurs.

Un grand projet se concrétise : la désaturation de la ligne 13 par la ligne 14

Le STIF a été autorisé par le Conseil à préparer la saisine de la Commission Nationale des Débats Publics sur les bases du dossier présenté lors du Conseil. Ce prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint Ouen répond de façon efficace et durable aux problèmes de saturation de la ligne 13 (lire le communiqué).

Répondre à l'urgence : le conseil du STIF s'engage sur le RER A

Le Conseil du STIF s'engage à hauteur de **650 M€ pour le renouvellement de 130 rames pour la ligne A du RER**. Dans la continuité des décisions du Conseil du 9 juillet 2008 - prises à la suite de la présentation du chiffrage du projet par la RATP - le conseil du STIF a adopté la convention de financement entre le STIF et la RATP pour l'acquisition de 130 nouvelles rames pour le RER A, et finance ainsi 650 M€ de matériel neuf (lire le communiqué).

Tarifification

Le Conseil du STIF a voté les modifications de la tarification Solidarité Transport en préparation de l'entrée en vigueur du Revenu de Solidarité Active en arbitrando un rééquilibrage en faveur des bénéficiaires (lire le communiqué).

Augmentation de l'offre de transport

Dans le cadre de sa politique générale d'amélioration de l'offre de transport en Ile de France, le STIF souhaite **renforcer et restructurer l'offre ferroviaire** exploitée par la SNCF. Pour raccourcir les délais d'application des futures décisions du Conseil, celui-ci a décidé de demander à la SNCF de réserver dès à présent les sillons correspondant aux opérations de renfort étudiées par le STIF (lire le communiqué).

Contact Presse :

Sébastien Mabile - 01 47 53 28 42 - sebastien.mabile@stif.info